



Recherche, analyse et rédaction :

Jérémie Rose, chercheur

L'économie fondée sur le savoir constitue l'un des principaux concepts sur lequel s'appuient les politiques de développement économique des pays développés. Ce concept influence aussi le fonctionnement et la mission des universités, puisque ces établissements d'enseignement et de recherche sont identifiés par les autorités publiques comme des acteurs économiques de premier plan. Pour ce faire, les États ont injecté des sommes de plus en plus importantes dans leur système universitaire. Toutefois, ces hausses budgétaires ont été accompagnées d'un rehaussement des exigences gouvernementales en matière de performance en recherche et d'une priorisation progressive de la recherche appliquée.

Pour ce faire, l'université est appelée à maximiser l'utilisation des fonds publics en commercialisant ses résultats de recherche. Le mode de gestion de l'université doit donc être modifié pour prendre davantage en compte les besoins économiques de la société, ce qui nécessite la réduction du poids des professeurs dans la gestion des affaires universitaires et l'accroissement du nombre de représentants du secteur privé. Ce constat laisse apparaître un affaiblissement de la communauté universitaire dans le processus de gestion de l'établissement.

En plus de cette révision du mode de gestion universitaire, la commercialisation des résultats de la recherche engendre d'autres problèmes, moins visibles, mais tout aussi importants. Tout d'abord, elle crée des tensions entre les professeurs engagés dans la commercialisation et ceux qui ne le sont pas, ainsi que des conflits entre champs disciplinaires. Ensuite, elle entraîne une perte de contrôle des professeurs sur le sujet de la recherche, ses paramètres et la propriété des résultats de la recherche, ce qui nuit à la libre circulation des savoirs et à l'autonomie universitaire. Finalement, les professeurs sont de plus en plus incités par le gouvernement et les établissements universitaires à se concentrer sur leurs tâches de recherche et de commercialisation en réduisant le temps consacré à l'enseignement.

Principales conclusions des enjeux de la commercialisation des résultats de la recherche

Le rôle de l'université

1. Les activités reliées à la commercialisation des résultats de la recherche universitaire pourraient entrer en compétition avec la mission traditionnelle d'enseignement et de recherche de l'université.

La gouvernance universitaire

2. La gestion managériale, fondée sur la performance, et l'inclusion de plusieurs acteurs externes au sein des conseils d'administration marquent un affaiblissement du poids des professeurs et des étudiants dans la gestion des affaires universitaires, ce qui pourrait éloigner les universités des préoccupations scientifiques et académiques de leur communauté universitaire.

Les revenus de la commercialisation

3. Les profits tirés des transferts technologiques au Canada sont faibles à cause des coûts d'opération des structures de valorisation de la recherche, des frais d'enregistrement de la PI et des conflits juridiques (2,1 millions dollars de revenu en 2008).

4. Les contrats de recherche permettent néanmoins aux universités canadiennes d'engranger des revenus importants. Leurs valeurs étaient de 1,971 milliard en 2008.

Les conflits entre les professeurs et les départements

5. Des tensions sont observables entre les professeurs engagés dans la commercialisation et ceux qui ne le sont pas. Ces tensions d'ordre idéologique sont probablement exacerbées par le problème du ciblage de la recherche universitaire défavorable aux disciplines moins prédisposées à la recherche appliquée.

La propriété intellectuelle

6. La recherche ciblée, la réduction de l'influence des professeurs sur le contenu et les paramètres de la recherche, les risques d'utilisation abusive de la PI, la recherche en collaboration et l'accent mis sur la recherche multidisciplinaire pourraient contribuer à réduire la liberté académique des professeurs et l'autonomie des universités.

7. La tendance actuelle envers la recherche ciblée et contractuelle pourrait restreindre la libre circulation des résultats de recherche afin de protéger les avantages économiques des clients ou des propriétaires.

La quantité et la qualité de la recherche et de l'enseignement

8. Les professeurs sont de plus en plus sollicités par les gouvernements et les universités pour augmenter leur production scientifique et contribuer à la commercialisation des résultats de leurs recherches. Dans ce contexte, les activités d'enseignement pourraient être marginalisées pour permettre aux professeurs-chercheurs de remplir leurs obligations de recherche et de commercialisation.

9. La recherche en collaboration permet de produire des articles scientifiques qui ont un degré d'impact supérieur aux autres articles scientifiques. Toutefois, il n'est pas possible d'en évaluer la pertinence scientifique.